



Le compostage

Près de 30% de nos ordures ménagères résiduelles pourraient être composées plutôt qu'incinérées. Soit l'équivalent de 80 kg de déchets par habitant et par an qui se compostent !



Le saviez-vous ?

Pour réduire vos déchets, vous pouvez commander un composteur au 01 34 11 92 91 ou en remplissant ce [formulaire \(https://www.syndicat-emeraude.fr/form/commander-un-composteur-2020\)](https://www.syndicat-emeraude.fr/form/commander-un-composteur-2020) en ligne.

Comment bien choisir votre composteur ? On vous dit tout dans [cet article](#).



Épluchures, restes de repas...



Fleurs fanées, tontes de pelouse...



Feuilles mortes, matières sèches...



Plus d'informations

Le Syndicat Émeraude s'engage à vous former sur le **compostage collectif** dans votre résidence !

Appelez le service prévention du Syndicat Émeraude au 01 34 11 92 91.

Après étude de faisabilité, nous vous livrons les composteurs, vous formons et assurons un suivi sur demande !



Plus d'informations

Une question, un doute ? Appelez le service technique du Syndicat Émeraude au

01 34 11 92 92 et nos agents se feront un plaisir de répondre à votre demande !



(<https://www.syndicat-emeraude.fr/>)

SYNDICAT EMERAUDE

172, Chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

📞 01 34 11 92 92



URL de la page: https://www.syndicat-emeraude.fr/le-compostage?is_pdf=true